

Conseil municipal

Séance extraordinaire du 15 juin 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 15 juin 2015, à 19 h 00, dans la salle du Conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Mélanie Dufresne, Christiane Marcoux, Patricia Poissant (arrivée à 19h10), ainsi que messieurs les conseillers François Auger, Yvan Berthelot, Justin Bessette, Robert Cantin, Jean Fontaine, Ian Langlois, Hugues Larivière et Marco Savard, siégeant sous la présidence de monsieur le maire Michel Fecteau, le tout formant quorum selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec, (R.L.R.Q. c.C-19).

Monsieur Daniel Desroches, directeur général, est présent.
Monsieur François Lapointe, greffier, est présent.

— — — —

Monsieur le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

15 juin 2015

La séance débute à 19 h 00

No 2015-06-0327

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Robert Cantin
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Jean Fontaine

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis et pré-adressé à tous les membres du Conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 11 juin 2015 qui leur a été signifié dans les délais requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-- -- -- --

FINANCES MUNICIPALES

Avant l'adoption du plan triennal des dépenses en immobilisations 2016, 2017 et 2018, monsieur le conseiller Yvan Berthelot fait une présentation des principaux éléments de celui-ci.

-- -- -- --

Madame la conseillère Patricia Poissant prend son siège dans la salle des délibérations.

-- -- -- --

No 2015-06-0328

Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2016 – 2017 - 2018

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau

Que soit adopté le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2016, 2017 et 2018, montrant des dépenses d'immobilisation pour un montant totalisant 131 970 953,00 \$, ledit programme étant joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Messieurs les conseillers Robert Cantin et Ian Langlois votent contre cette proposition.

ADOPTÉE

-- -- -- --

15 juin 2015

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la Loi, le Conseil municipal tient une période de questions. Les questions portent, notamment, sur les sujets suivants :

Les différents éléments du plan triennal des dépenses en immobilisations

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune communication n'est émise.

LEVÉE DE LA SÉANCE

No 2015-06-0329

Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Christiane Marcoux

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 19 h 40.

Maire

Greffier